

En route pour Laténa



De gauche à droite: Jean-Claude Berger, Jusuf Alic, Joël Boss, Andreas Britz, Samuel Vermeulen, Yvonne Bach, Erich Brännimann et Laurent Besanacet

Aujourd'hui: les prestations et le personnel de la nouvelle commune

Le dimanche 26 novembre prochain, les citoyennes et citoyens d'Enges, d'Hauterive, de La Tène et de Saint-Blaise se prononceront sur l'avenir institutionnel de leurs communes. En cas de fusion, qu'en sera-t-il des prestations à la population? Et quel sera l'avenir du personnel des quatre communes? Des commissaires des travaux publics et des infrastructures des 4 communes se rencontrent à ce sujet. Ils nous partagent leurs réflexions.

→ A VOS AGENDAS

4 séances publiques d'information auront lieu dans le cadre du Laténa Tour: Saint-Blaise (18.10.2023), Hauterive (26.10.2023), Enges (02.11.2023), Marin (08.11.2023). Toutes les séances d'informations débutent à 19h30. Le programme et la liste des intervenants se trouvent sur www.latenai-oui.ch.

→ INFOS DETAILLÉES SUR LE PROJET DE FUSION

www.fusion-baslac.ch

Le rôle essentiel d'une commune est de fournir des prestations de qualité à la population. Pas étonnant que l'optimisation des services administratifs et techniques ait été l'une des premières raisons à s'engager dans un projet de fusion.

Un grand nombre de prestations sont déjà aujourd'hui fournies en commun: la sécurité publique, la déchèterie à Cornaux, ou l'approvisionnement de l'eau en sont quelques exemples. Mais les collaborations entre St-Blaise, La Tène, Hauterive et Enges peuvent aller encore plus loin. Il importe donc de réunir nos compétences et nos ressources en une seule entité administrative qui aura la taille suffisante pour envisager l'avenir avec encore plus de sérénité. En effet, **l'addition de nos forces permettra à terme de réaliser des économies d'échelle**, des synergies, d'optimiser le rapport coûts/prestations, et de renforcer le positionnement de nos quatre communes face à nos voisins et au canton. «LE TOUT EST PLUS QUE LA SOMME DE SES PARTIES», dit-on couramment. La fusion de nos quatre communes nous offrira la capacité financière et humaine pour nous lancer dans des projets de plus grande envergure.

Un groupe de travail technique avec des représentantes et représentants des quatre communes a fait l'inventaire des prestations communales actuelles en vue de leur harmonisation. Parmi les propositions très concrètes qui ont été faites aux nouvelles autorités: le subventionnement des abonnements Onde Verte à l'ensemble de la population de la nouvelle commune et le passage du bibliobus dans tout le territoire communal. Dans la phase préparatoire, des projets citoyens ont été retenus pour être transmis aux nouvelles autorités, par exemple dans les domaines de la mobilité douce, de la promotion économique et d'assemblées citoyennes.

Pour mettre en place concrètement Laténa, nous aurons besoin de tout le personnel actif au moment de la fusion et de toute son énergie. Des fusions d'autres communes comme Milvignes, La Grande Béroche ou le Val-de-Ruz, témoignent de l'importance de pouvoir compter sur ces forces de travail! Aussi, la Convention de fusion (à l'article 4.4) garantit une place de travail au même taux d'occupation à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs actuels. OUI! La fusion offrira de nouvelles opportunités professionnelles ainsi qu'une spécialisation, une meilleure utilisation et un développement des compétences. A terme, cette fusion sera source d'efficacité et permettra des économies d'échelle.

En votant OUI à la fusion, vous ouvrez la porte à une optimisation et à une amélioration des prestations communales, pour vous-même et pour l'ensemble des habitantes et habitants et, cela, en pouvant compter sur les compétences des collaboratrices et collaborateurs actuels de nos quatre communes.

A la semaine prochaine pour d'autres nouvelles de Laténa!

